

# Mise à débat du rapport développement durable

Projet de compte-rendu de la réunion de travail du Conseil de développement  
28 mai 2014

## Participants :

-5 membres de la commission aménagement et développement durable + Maryse Larpent  
-Ronan Pichon, Anne-Marie Derrien, Véronique Lunven, Gildas Laëron

### **1) Présence des autres communes que Brest dans le rapport ?**

Le cumul des exemples de réalisations de BMO sur le territoire de Brest et de réalisations de la ville de Brest et la dimension plus concrète des réalisations portant sur des compétences communales donne l'impression d'un rapport très « ville de Brest ».

-> VL se propose de faire une analyse de la répartition ville/BMO des actions pour infirmer/confirmer l'hypothèse ci-dessus

-> la question de l'articulation des démarches de développement durable des différentes communes avec la démarche BMO pourra se reposer dans ce nouveau mandat

### **2) Les dimensions internes/ressources à séparer du rapport sur les politiques publiques pour en faciliter la lecture ?**

VL : Intérêt : une grille « responsabilité sociale de l'organisation » permettrait un travail conjoint avec les entreprises et autres institutions du territoire

VL : Inconvénient : pas toujours facile de séparer l'interne de l'externe. Par exemple : les finances, c'est interne et technique mais c'est bien une question démocratique majeure.

### **3) De l'intérêt de pouvoir comparer les rapports dans le temps ?**

Le tableau récapitulatif des 30 et quelques faits marquants 2011, 2012, 2013 montre la difficulté de l'exercice, d'autant plus que les critères de sélection des faits marquants ont varié d'une année à l'autre.

-> VL se propose de reclasser ces faits marquants 2011, 2012, 2013 suivant une grille de lecture « agenda 21 du Finistérien améliorée » (se loger, se déplacer, etc.) pour voir si une autre grille d'analyse plus thématique permettrait de repérer des thèmes récurrents et leur évolution, et pour quelle valeur ajoutée ?

### **4) Dimension critique de la mise à débat ?**

L'exercice conduit l'administration à ne sélectionner que ce qui va bien. La mise à débat doit permettre de proposer au débat des réalisations portant sur ce qui va mal et/ou des réalisations qui n'ont pas atteint leurs objectifs (des ratés de l'action publique ?).

VL : L'expérimentation 2013 avait amené les participants à identifier les « réalisations marquantes en bien ou en mal pour la ville, l'agglomération, les générations futures »

VL : la démarche d'animation managériale qui accompagne la production du rapport doit intégrer cet enjeu avec un outil qui est à créer

### **5) Test de la méthode de solde des opinions**

Chaque participant attribue de 1 à 5 points à chacune des 11 actions de l'axe Conforter la qualité du cadre de vie sur le territoire avec comme grille d'analyse :

La réalisation est porteuse d'équilibre entre le social, l'économie, l'environnement, de manière:

1 = vraiment très efficace

2 = très efficace

- 3 = vraiment efficace
- 4 = peu efficace
- 5 = vraiment peu efficace

Le PLU facteur 4 obtient la meilleure note, la Charte du nautisme la moins bonne, Fleurissons notre quartier une note médiane.

Quels enseignements ?

- intérêt de l'exercice : objective une donnée qualitative qui est l'appréciation que des citoyens portent sur une réalisation
- difficulté de l'exercice : la note porte-t-elle sur : la qualité de l'action dans son intention sur le fond (les objectifs) ou la forme (la méthode de conduite de l'action), le caractère vendeur du paragraphe qui la décrit, son impact réel sur le territoire ?
- acceptabilité par les services : la Charte du nautisme apparait comme « vraiment peu efficace » alors qu'elle figure dans le top 30 des 1000 à 2000 réalisations portées en 2013 par la collectivité. Est-ce à dire que la contribution des 970 à 1970 autres réalisations au développement durable du territoire est nulle ?
- représentativité des 4 collèges par rapport à la population ?